

## **Courrier recommandé avec accusé de réception**

Monsieur  
le Ministre-président Markus Söder  
Bayerische Staatskanzlei  
Franz-Josef-Strauß-Ring 1  
80539 Munich - Allemagne

Le 22 mai 2018

### **Lettre ouverte**

Monsieur le Ministre-président Söder,

Le 19 avril 2018, Madame Gabriele Wittek s'est adressée personnellement à vous par courrier en vous demandant si les événements qu'elle décrit dans sa lettre, en relation avec une éolienne érigée illégalement à 50 mètres de la Terre de la paix des Fondations Gabriele Internationales, créée et développée par Gabriele Wittek, correspondent aux valeurs chrétiennes que vous défendez publiquement.

Comme vous le savez par l'invitation que nous vous avons envoyée à la même date, en tant que gérants des Fondations internationales Gabriele nous avons également connaissance de cette lettre. Sa réception a été certifiée, mais vous n'avez pas encore confirmé l'avoir reçue et vous n'avez pas non plus répondu à son contenu.

C'est pourquoi nous prenons la liberté de vous envoyer la lettre qui vous a été adressée personnellement, cette fois sous la forme d'une lettre ouverte. Nous sommes sûrs qu'un large public prendra connaissance avec intérêt de cette lettre ainsi que d'une éventuelle réponse de votre part.

En annexe, nous joignons le magazine « DER SPIEGEL » du 19/05/2018 dont la première page titre « Die Gespenster des Vatikan - Wie Verbrecher und Heilige eine Weltmacht geschaffen » (*trad. : « Les spectres du Vatican - Comment les criminels et les saints ont créé une puissance mondiale »*), ceci pour vous informer sur la « valeur » des valeurs dites chrétiennes.

Nous attirons également votre attention sur le dogme de l'église catholique, cité dans le manuel officiel « La Foi de l'Église » de Josef Neuner et Heinrich Roos, paragraphe 381, dans lequel il est dit :

*« La sainte Eglise romaine croit fermement, professe et prêche **qu'aucun de ceux qui vivent en dehors de l'Eglise, non seulement les païens" mais aussi les juifs ou les hérétiques et les schismatiques, ne peut avoir part à la vie éternelle, mais qu'ils iront au feu éternel "préparé pour le diable et ses anges", sauf si avant la fin de leur vie ils sont réunis à l'Eglise ; que l'unité du corps de l'église est si importante que les sacrements de l'église servent au salut de ceux-là seuls qui demeurent en elle, que les jeûnes, les aumônes, les autres oeuvres de piété et exercice de la milice chrétienne produisent pour eux seuls des récompenses éternelles. "Personne, si grandes soient ses aumônes, eût-il versé son sang pour le nom du Christ, ne peut être sauvé s'il ne demeure dans le sein et dans l'unité de l'église catholique." »***

(trad. : n° 433 du recueil des « Textes doctrinaux du magistère de l'Eglise sur la foi catholique » )

Recevez nos cordiales salutations,

Ulrich Seifert

Martin Kübli

Annexe :

Deux lettres ouvertes

Photo de la croix et de l'éolienne

Revue « Der Spiegel » du 19/05/2018